

Présents :

Enseignants : Mesdames BROSSARD, ROTUREAU, PRIMAULT, GATARD, Mrs. LASSALLE et DEVAUX.

Déléguée aux affaires scolaires : Madame MENARD.

Parents d'élèves : Mesdames CHAN et RULLIER.

Excusés :

DDEN : Mr. REGNIER.

IEN : Madame SECHET, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bressuire.

Parents d'élèves : Mesdames BERGER et BROSSARD

- Demande d'accord pour faire un conseil d'école fusionné entre la maternelle et l'élémentaire.

A l'unanimité : acceptée.

- Présentation des effectifs de rentrée à l'élémentaire :

134 élèves. Départ de deux élèves pendant les vacances : 25 CP, 21 CE1, 27 CE2, 22 CM1, 26 CM2 + 13 CLIS. Les projections pour l'année prochaine sont bonnes.

- Règlement intérieur de l'école :

Elémentaire. Assiduité des élèves. Le Livret Personnel de Compétences. Arrivées et sorties : accueil à partir de 8h50 et 13h20. A partir de 16h30, les enseignants ne sont plus responsables des enfants. Les enseignants restent toutefois à la grille pour attendre les parents dans la mesure du raisonnable. S'il y a des abus, l'enfant est amené à la garderie. Les enfants ne seront pas laissés libres dans la rue, sauf autorisation écrite des parents.

UNANIMITE pour valider le règlement intérieur.

- Travaux au sein de l'école :

- TBI + informatique. Tout rentre lentement dans l'ordre.

- Au niveau du BMX, tout est en train de partir. C'est sur la bonne voie. Cet espace pourra servir au déplacement des élèves vers la cantine. Il pourrait être envisagé de mettre un lit de gravier le long de la main courante. Cela évitera que ce passage soit boueux les jours de pluie.

- Les toilettes. Elles seraient au budget de 2013. Un article dans la Nouvelle République sur l'état des toilettes a été publié sans accord des personnes. Les personnes citées et la mairie se sont expliquées. L'affaire est close. Première réunion le 20 novembre. En fin d'année, le budget est validé par le bureau municipal et en février, il est validé par le conseil municipal. Les travaux devraient être terminés pour septembre 2013.

- Une pièce supplémentaire est demandée. Pourrait-on agrandir cet espace ? Dans les travaux prévus, est-il possible de penser à un espace de stockage ?

- Rapport d'exercice d'évacuation. Des aménagements importants sont évoqués. Alarme à coupler avec celle du grand bâtiment. Un interphone ou une ligne téléphonique est nécessaire pour assurer la sécurité.

- Il est demandé d'alléger les rapports entre la mairie et l'école. Le temps de réaction est long. Il est répondu qu'il y a un processus avec des fiches de travaux qui doit être respecté. Il est rappelé que les services techniques fonctionnent pour tous les services. Le maire peut aussi modifier les priorités des services techniques.

- Les équipes enseignantes peuvent se retourner vers Mme Ménard pour faire remonter les problèmes, les durées inacceptables. ==> Il faut suivre la procédure. On ne peut pas y couper.

- Les équipes enseignantes demandent qu'un délai estimatif soit donné en retour à la réception de la demande. Un accusé de réception du mail de demande de travaux est demandé.

- Des plaques de faux plafond sont signalées abimées ou absentes (Classe de CP, WC préau orange).

- Questions des parents :

- Problème de violence en primaire ?

Les parents de l'enfant concerné ont été rencontrés. Un travail a été fait dans la classe de CE2. A priori, tout semble rentré dans l'ordre. Le cadre a été rappelé. Les sanctions ont été données en fonction.

Par rapport aux enfants de la Clis. A la cantine, les enfants ne sont pas bien intégrés. Le mélange ne se fait pas. (Problème évoqué le 23 octobre). La différence d'attitude est évoquée entre classe et cantine. Une intervention de l'enseignant CLIS dans les classes "ordinaires" est envisagée pour expliquer en quoi consiste la différence.

La séance a été clôturée à 19H30.